

## Fiche

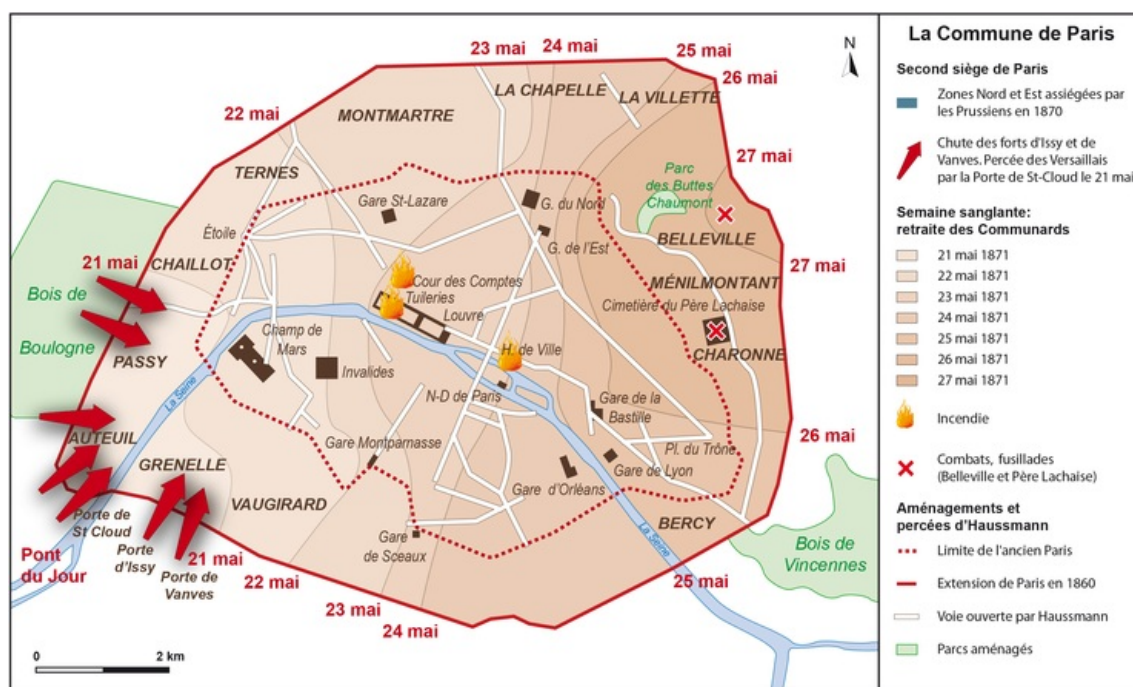
Lorsque la République est proclamée le 4 septembre 1870, la guerre déclenchée par Napoléon III contre la Prusse n'est pas terminée. Le nouveau régime s'installe donc dans la tourmente. Comment la III<sup>e</sup> République s'impose-t-elle ?

### I. Rétablir la paix

• Le 2 septembre 1870, l'empereur Napoléon III, capturé par les Prussiens, capitule à Sedan. Deux jours plus tard, à Paris, des républicains modérés proclament la République et forment un gouvernement de défense nationale. Gambetta, qui appartient à ce gouvernement, s'échappe de la capitale assiégée par les Prussiens, pour lever des armées en province et briser l'encerclement. Malgré quelques victoires, **l'armistice est signé le 28 janvier**. Quelques jours auparavant, le 18 janvier 1871, le roi Guillaume I<sup>er</sup> de Prusse a proclamé la naissance du II<sup>e</sup> Reich allemand.

• Bismarck ne veut signer la paix qu'avec un gouvernement légitime et représentatif. **Une Assemblée nationale est élue le 8 février 1871, présidée par Jules Ferry**. Adolphe Thiers devient, provisoirement, chef du pouvoir exécutif. Le peuple de Paris supporte mal l'entrée des Prussiens dans la capitale et se méfie de ce nouveau gouvernement qui multiplie les maladroites, essayant de désarmer la garde nationale. **Une insurrection spontanée a lieu le 18 mars : c'est la Commune**.

La Commune de Paris



• Installé à Versailles, **le gouvernement de Thiers dirige une forte répression**, avec le soutien allemand, contre la révolte parisienne dont il craint les revendications sociales. Parallèlement, il poursuit les négociations de paix. Le 10 mai 1871, le traité de Francfort est signé. **L'Allemagne annexe l'Alsace et le nord de la Lorraine**. Des troupes d'occupation sont maintenues en France jusqu'au paiement d'une **lourde indemnité de guerre**. La Commune de Paris est écrasée lors de la « **semaine sanglante** » (du 21 au 28 mai 1871) : le bilan probable fait état de 20 000 morts et de plus de 40 000 arrestations...

### II. La menace royaliste

• **Les élections de février 1871 donnent aux monarchistes une large majorité à l'Assemblée**. Ce vote s'explique par le fait que les candidats monarchistes sont favorables à une paix immédiate avec les Allemands alors que les républicains entendent poursuivre la guerre.

• Malgré cette position enviable, les monarchistes ne parviennent pas à s'entendre. **Deux candidats se disputent le trône**. Les légitimistes soutiennent le comte de Chambord, petit-fils de Charles X, partisan d'une monarchie absolue. Les orléanistes encouragent le comte de Paris, petit-fils de Louis-Philippe, prêt à accepter une monarchie constitutionnelle.

• Léon Gambetta et les républicains profitent de cette mésentente pour persuader la France rurale, majoritaire au suffrage universel, que l'instauration d'une République modérée, fidèle aux principes de 1789 et respectueuse de la propriété privée, constitue l'avenir du pays. Depuis août 1871, **Adolphe Thiers est président de la République**. Dirigeant autoritaire, il permet à la France de se relever rapidement de la défaite. D'abord orléaniste, il se rallie ensuite aux républicains et, en novembre 1872, demande aux députés de donner

une forme définitive au régime.

### III. La victoire de la République

- **Les monarchistes font chuter Thiers et élisent un royaliste, le maréchal Mac-Mahon.** Celui-ci est chargé de geler les institutions dans l'attente d'une restauration monarchique. Légitimistes et orléanistes se réconcilient en août 1873. Le comte de Chambord doit occuper le trône ; le comte de Paris lui succédera. Mais le premier exige impérativement la restauration du drapeau blanc, ce que ne peut accepter le peuple français. **Finalement, la République s'impose.**
- En 1875, trois lois constitutionnelles sont votées. La III<sup>e</sup> République est établie : c'est un **régime parlementaire bicaméral** (composé de deux chambres). La Chambre des députés est élue au suffrage universel tous les quatre ans. Le Sénat, une concession faite aux monarchistes, a un rôle modérateur (un quart de ses membres est nommé à vie). Enfin, le président de la République, élu pour sept ans par les deux chambres réunies en congrès, dispose du pouvoir exécutif et de l'initiative des lois.
- **Les républicains progressent et obtiennent la majorité aux élections de 1876.** Mac-Mahon dissout la Chambre en 1877 mais les républicains renforcent leur position. Incapable d'imposer un gouvernement conservateur « d'Ordre moral », le président démissionne en 1879. Il est remplacé par le républicain Jules Grévy. Dès lors, le président du Conseil, chef du gouvernement, devient le véritable tenant du pouvoir exécutif sous la III<sup>e</sup> République. En 1880, le régime est durablement installé. Les « communards » sont amnistiés, le 14 juillet devient fête nationale et la *Marseillaise* l'hymne officiel.